

Direction Départementale des Territoires
Service Environnement

Affaire suivie par : Eric Brandon, Annick Chifflet

Tel : 04 56 59 42 17 / 42 26

Fax : 04 56 59 42 49

Courriels : eric.brandon@isere.gouv.fr,

ddt-se-org-enquetespubliques@isere.gouv.fr

Références : 38-2019-00345 *EB.*

Grenoble, le 06 décembre 2019

INFORMATION SUR LA CONSULTATION DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

La SPL Isère Aménagement a déposé dans nos services un dossier de demande d'autorisation environnementale, dans le cadre du projet de réalisation de la première tranche opérationnelle de la phase 1 de la ZAC des Portes du Vercors sur la commune de Fontaine.

La Direction Départementale des Territoires a saisi l'autorité environnementale qui a reçu le dossier le 04 octobre 2019 et a rendu une absence d'avis le 04 décembre 2019, publiée le 06 décembre 2019 sur leur site.

Conformément à l'article R.122-7-II du code de l'environnement, l'information relative à l'absence d'avis de l'autorité environnementale sera jointe au dossier d'enquête publique et mise en ligne sur le site internet des services de l'État en Isère.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental des Territoires



Xavier CEREZA